



CO'giter

L'excellence universitaire

Avec l'Université de Montpellier et l'Université Paul-Valéry 3, le territoire bénéficie d'un environnement académique d'excellence. Elles sont les moteurs d'un écosystème de recherche dynamique avec lequel la Métropole entretient des liens étroits. Le soutien à l'enseignement supérieur conditionne les politiques publiques. La ligne 5 qui relie les facultés et les laboratoires, la politique en faveur des étudiants ou la diffusion du savoir scientifique auprès du grand public en sont quelques exemples. La Métropole accompagne également les innovations technologiques et sociales issues de la recherche montpelliéraine afin de positionner Montpellier comme un acteur majeur d'un enseignement ouvert et novateur, reconnu à l'échelle internationale.

19,1

M€

C'EST LE MONTANT QUE LA MÉTROPOLE CONSACRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE CADRE DU CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION 2021-2027. SOIT UNE PROGRESSION DE 27 % PAR RAPPORT AU PRÉCÉDENT CPER.

© F. Damerjii

« Collaborer avec le monde universitaire »

Le 8 octobre, le conseil de Métropole a présenté sa stratégie pour intensifier son soutien et sa coopération avec le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur et renforcer son partenariat avec les acteurs de l'innovation. Interview de Florence Brau, vice-présidente déléguée à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, maire de Prades-le-Lez.



© F. Damerjiz



Relever ensemble les défis majeurs de notre époque



Pourquoi cette feuille de route ?

Florence Brau : L'excellence de notre environnement scientifique n'est plus à démontrer avec nos deux universités (l'Université de Montpellier et Paul-Valéry Montpellier 3), nos instituts de recherche et grandes écoles. Aujourd'hui, face aux grands défis que sont le dérèglement climatique, la crise de la biodiversité, les défis sanitaires et sociaux qui questionnent nos politiques publiques, nous avons souhaité réaffirmer et renforcer les liens étroits qui unissent la Métropole avec ce monde académique. Nous sommes persuadés que la recherche a beaucoup à nous apporter pour trouver des réponses ou des chemins face aux enjeux contemporains ou futurs. Nous créons donc les conditions pour structurer et développer ces coopérations (voir pages 14-15) afin de mieux orienter nos financements et nos actions. Dans ce contexte, nous n'oublions pas les sciences humaines et sociales, notamment pour leur rôle crucial dans l'accompagnement et l'acceptabilité des changements nécessaires. Le partenariat avec le monde scientifique s'illustre d'ores et déjà avec la convention en Écologie de la santé lancée il y a un an entre la Métropole, la Ville de Montpellier et 11 établissements de recherche. Ce laboratoire collaboratif, inédit pour une métropole, nous permet de travailler des sujets au cœur de l'actualité avec des chercheurs impliqués en Santé globale, regroupant santé humaine, animale et environnement.

Cette stratégie est plus vaste qu'une coopération financière ?

F.B. : Oui, même si, côté financement, dans le cadre du Contrat de Plan État-Région, la Métropole investit 19,1 millions d'euros servant à financer de grands travaux et l'achat d'équipement

pour les centres de recherche, à soutenir l'aménagement durable des campus. La Métropole agit également sur les améliorations d'espaces publics (voir pages 18-19). Je pense au parvis de la fac de médecine, à l'Atrium, la ligne 5 du tramway qui permettra une meilleure mobilité des étudiants et des enseignants. Le savoir doit circuler. C'est pour cela que nous accompagnons sa transmission et les liens entre science et société. Et notre réseau de médiathèques en est un vecteur primordial (voir page 21).

Et les étudiants ?

F.B. : En tant que meilleure ville étudiante de France, nous avons une responsabilité particulière à leur égard. Soutenir la réussite et l'épanouissement de nos étudiants, leur engagement citoyen, est fondamental (voir page 20). Nous voulons également mieux prendre en compte la fragilité de leur quotidien, notamment en matière de résidences sociales étudiantes.

Comment la volonté de valoriser l'innovation peut-elle se concrétiser ?

F.B. : Les innovations scientifiques doivent répondre aux besoins de la société ; elles sont technologiques mais également sociales. Il est essentiel de collaborer étroitement avec le monde académique pour valoriser nos filières de haut niveau : santé globale avec MedVallée, Industries Créatives et Culturelles ou Énergies Renouvelables. Cette dynamique vise à en faciliter le transfert et soutenir la création d'entreprises génératrices d'emplois (voir pages 16-17). Notre excellence nous permet également de rayonner au-delà de nos frontières, accueillant chaque année de nombreux chercheurs et étudiants internationaux.



© Université de Montpellier

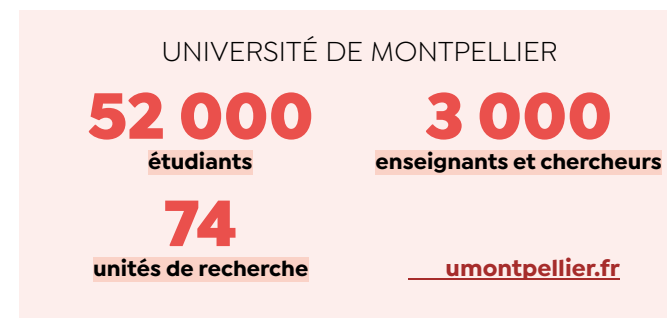
Philippe Augé, président de l'Université de Montpellier

Quels sont les atouts de l'Université de Montpellier ?

P.A. : L'Université de Montpellier s'est imposée comme un acteur clé en matière de formation et de recherche, qui a su développer une stratégie visant à la fois à amplifier son rayonnement national et international mais aussi à affirmer son fort ancrage territorial. Cette ambition, qui s'est structurée autour du projet MUSE, a permis d'impulser le déploiement d'une université thématique de recherche intensive, internationalement reconnue pour son impact dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, sans oublier les autres communautés scientifiques.

Comment votre université et la Métropole travaillent-elles ensemble ?

P.A. : Les relations actuelles avec la Métropole sont particulièrement constructives avec une forte qualité d'écoute et de soutien sur nos projets universitaires comme en témoignent les liens étroits entre notre projet MUSE autour de « Nourrir, Soigner et Protéger » et le projet MedVallée. Mais également l'Institut Hospitalo-Universitaire IMMUN4CURE sur les maladies auto-immunes, l'intelligence artificielle, les opérations de restauration du Jardin des Plantes ou encore les actions communes relatives aux relations science-société.



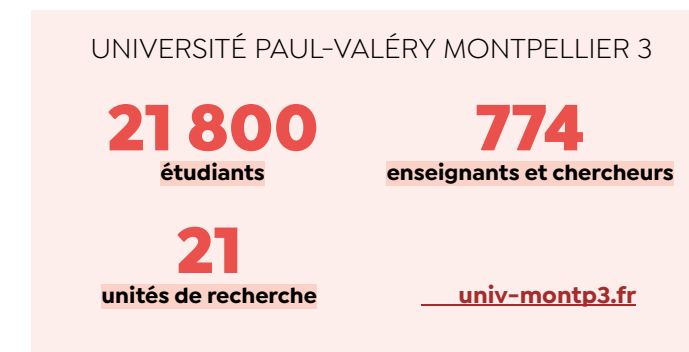
Anne Fraïsse, présidente de l'université Paul-Valéry Montpellier 3

Quels sont les atouts de l'université Paul-Valéry ?

A.F. : Nous sommes une université de recherche particulièrement reconnue pour ses spécialités dans les domaines des lettres, des arts, de la philosophie et des sciences humaines. Nous sommes la seule université de France à avoir un théâtre, qui est une scène conventionnée. Nous avons mis en place des doctorats de recherche-créditation et sommes les premiers à l'avoir fait. C'est un travail de recherche qui s'appuie à la fois sur la création mais aussi la réflexion sur cette dernière. Il est important que la création soit valorisée comme une activité où on est capable de théoriser sur ce que l'on fait.

Comment votre université et la Métropole travaillent-elles ensemble ?

A.F. : La Métropole est très investie dans le domaine de la culture. Elle veut développer les ICC et sur ce sujet nous sommes incontournables. Mais également sur MedVallée où la Métropole nous a intégrés. Sur le thème de la santé globale, les sciences humaines et sociales sont au cœur même du projet par leur approche pluridisciplinaire de la sensibilisation des populations, de l'évaluation des risques et de l'acceptation des solutions.



© DR



La convention « Écologie de la santé », initiée par la Métropole, rassemble 11 établissements d'enseignement et de recherche pour répondre aux défis sanitaires.

Soutenir et impulser la recherche

Montpellier est incontournable dans les domaines de l'innovation et de la recherche grâce à un environnement scientifique de haut niveau. La Métropole accompagne cet écosystème d'excellence autour de projets communs pour l'aider à définir ses politiques publiques.

C'est un projet ambitieux initié par la Métropole de Montpellier, en octobre 2023. La collectivité a mobilisé les organismes de recherche présents sur son périmètre (Cirad, CNRS, IRD, INRAE, Institut Agro Montpellier, EID Méditerranée, Inserm, EFS, CHU, Université de Montpellier et Université Paul-Valéry Montpellier 3) pour préparer le territoire et ses habitants aux impacts sanitaires liés au changement climatique. Une première en France !

Fédérer 160 chercheurs

L'objectif de ce Laboratoire collaboratif en « Écologie de la santé » est que la communauté scientifique montpelliéraine, réputée dans les domaines de l'écologie et la santé, aide les élus à prendre les meilleures décisions dans les politiques publiques. Pas moins de 160 scientifiques sont ainsi mobilisés autour de cette action. La particularité de cette convention (prévue pour une durée de sept ans) est de permettre la collaboration entre les chercheurs et les collectivités. Par exemple, déterminer l'impact de la végétalisation urbaine sur l'émergence de maladies vectorielles à Montpellier. Ou encore, Murviel-lès-Montpellier qui collabore avec des chercheurs de l'IRD sur

des recherches pour améliorer la lutte contre le moustique tigre. Les projets sont amenés à se multiplier.

Une approche innovante

Cette convention s'inscrit dans la dynamique MedVallée, initiée il y a trois ans, afin de fédérer tous les acteurs économiques, de la recherche et de l'enseignement supérieur en créant un écosystème unique qui associe ces trois filières d'excellence (santé, alimentation et environnement). Cela permet de renforcer l'attractivité de Montpellier et de faire, de notre territoire, un catalyseur de l'innovation dans le domaine de la Santé Globale. Le 15 octobre, les deuxièmes assises MedVallée ont notamment présenté un projet pionnier mené par l'Institut du cancer de Montpellier et la société Enchanted Tools, en partenariat avec le SIRIC Montpellier Cancer autour de l'intégration du robot humanoïde Miroki au sein du service de radiothérapie pédiatrique de l'ICM. Cette première mondiale vise à accompagner les jeunes patients tout au long de leur parcours de soins en radiothérapie en leur apportant un soutien émotionnel essentiel avec l'objectif d'améliorer la qualité de leur traitement.

ÉNOLA FABRE

« La Métropole finance ma thèse »

« J'ai obtenu mon Baccalauréat avec mention, puis j'ai fait toutes mes études à Montpellier. Après avoir obtenu un Master Sciences de l'eau (mention Bien) à l'université de Montpellier, j'ai entamé depuis octobre une thèse sur la durabilité de la ressource en eau face aux changements climatiques. Je travaille au sein du laboratoire HydroSciences, une unité mixte de recherche qui regroupe, outre l'université, l'IRD, le CNRS et l'École des mines. Cette thèse est entièrement financée par la Métropole de Montpellier car mes recherches peuvent aider à orienter les décisions de politiques publiques. C'est la première fois que la collectivité est à l'origine de travaux de recherche. Il s'agit, en fonction des projections climatiques, d'évaluer les ressources en eau potable d'ici 2100 afin de mieux les gérer. Nous étions plusieurs à postuler et il y a eu un concours que j'ai remporté cet été. C'est une thèse en trois ans. Pour le moment, je collecte toutes les données sur le Lez que nous possédons depuis les années 40. »



© L. Séverac

RECHERCHE ET CRÉATION

Renforcer Montpellier sur la scène internationale des arts, de la culture et du patrimoine



© UPV

Le projet MIRANDA vise à structurer autour de l'Université Paul-Valéry un pôle d'excellence en recherche-création dans les domaines des arts, de la culture et du patrimoine. Lancé en avril dernier, il fédère l'écosystème montpelliérain de la création artistique et entend ainsi jouer un rôle moteur dans la filière des Industries Culturelles et Créatives (ICC). Danse, théâtre, architecture, arts plastiques sont ainsi liés par une feuille de route commune : dessiner de nouvelles perspectives de recherche scientifique et de création artistique. La réflexion est entamée et devrait aboutir à une restitution de ces recherches sous forme d'événements grand public. Le premier rendez-vous est attendu en 2027.

SCIENCES

ExposUM : recherches croisées



QUOI ? → C'est un programme de recherches scientifiques sur l'exposome. Ce concept désigne les expositions environnementales auxquelles nous sommes soumis tout au long de la vie, via l'alimentation, l'air respiré, les rayonnements, l'environnement sonore, psychoaffectif ou encore socioéconomique.

QUI ? → L'Université de Montpellier a initié ce projet via le programme d'excellence I-SITE et réunit le CNRS, l'IRD, l'INRAE, le Cirad, l'Inserm, le CHU de Montpellier, l'Institut du Cancer, l'Institut Agro Montpellier, ENSCM, Ifremer et l'INRIA.

QUAND ? → En 2021, ExposUM a été lauréat de l'appel à projets émis par l'Agence nationale de la recherche. Il bénéficie d'un financement de 23,2 millions d'euros sur huit ans. La même somme a été apportée par la région Occitanie.

COMMENT ? → Il s'agit de générer des connaissances en s'appuyant sur la diversité du tissu scientifique du territoire. Les premières recherches engagées concernent notamment la résistance aux antibiotiques et l'action des toxiques chimiques au niveau de l'eau. Plusieurs thèses de doctorat sont financées chaque année (physiologie, chimie, épidémiologie).

Des labos aux start-up

L'innovation est un moteur clé pour encadrer au mieux les transitions écologiques et sociales. Sur le territoire, la compétence universitaire peut facilement trouver des débouchés économiques et permettre que la recherche scientifique se transforme en solutions concrètes.



Pour lutter contre le moustique tigre, Terratis, co-fondée par Clélia Oliva, est la première entreprise française à industrialiser la Technique de l'Insecte Stérile (TIS).

1/3

des enseignants-chercheurs publics et privés d'Occitanie se trouvent sur la métropole. Ils sont 5 000 répartis dans une dizaine de centres (CNRS, INRAE, Cirad, Inserm...), réunis avec d'autres acteurs institutionnels et économiques au sein du Pôle Universitaire d'Innovation. Encouragée par la Métropole, cette initiative facilite les transferts de connaissances et de technologies.

Le saviez-vous ?

En 2023, l'Université de Montpellier a déposé 27 brevets, selon l'INPI, chargé de délivrer les titres de propriété industrielle, et décroche la 2^e place au classement régional en tant qu'établissement public. L'École nationale supérieure de chimie n'est pas loin à la 5^e place, avec le dépôt de 14 brevets. Les brevets constituent l'un des indicateurs clés sur la production de connaissances des entreprises et des établissements publics.

Labellisée au niveau national comme Pôle Universitaire d'Innovation (PUI), l'Université de Montpellier joue un rôle majeur dans la coopération entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises. Elle dispose d'un incubateur qui porte ses fruits. Le dernier en date est Terratis, qui a reçu, l'an dernier, une bourse French Tech décernée par l'État. Cette bourse soutient des projets de start-up valorisant des travaux de recherche scientifique et technologique. Clélia Oliva, doctorante à l'IRD, a participé avec le CIRAD à la mise en place d'un traitement de stérilisation des moustiques tigres mâles. « C'est une alternative aux pesticides qui peut intéresser bon nombre de collectivités territoriales », estime la jeune femme qui a bénéficié également de la formation Jumpin'Création du BIC de Montpellier, consacrée au montage de l'entreprise, et du soutien de MedVallée.

S'installer au bon endroit

Le siège social de Terratis est situé à Parc 2000, à Montpellier, et dispose déjà de trois salariés. La

prochaine étape est une levée de fonds l'année prochaine pour créer une ferme où stériliser des centaines de milliers de moustiques mâles, destinés à être relâchés. Les œufs que pondront les femelles seront ainsi stériles. Venue de l'île de la Réunion, Clélia Oliva n'a pas choisi Montpellier par hasard pour monter son entreprise. « Je connaissais son écosystème favorable aux innovations, bien structuré et rassurant. Je savais qu'en termes de profils professionnels j'allais trouver ce qu'il fallait pour ma société. »

Monter une entreprise

Dans ce vivier montpelliérain de compétences scientifiques, Sarah Colombani a, elle aussi, décidé de monter une start-up. Ingénieure de recherche au laboratoire de physiologie et médecine expérimentale du cœur et des muscles, réunissant l'INSERM, le CNRS et l'Université de Montpellier, elle travaille à traiter un dysfonctionnement respiratoire fréquent en milieu hospitalier. Cela lui a valu, au printemps, le prix de la Fondation pour la recherche médicale.



© Thierry Montech

ENTREPRENDRE

Parcours d'excellence

Robin Alauze, fondateur de la start-up LineUp Océan, a suivi un chemin 100 % montpelliérain. Ce diplômé de l'université de Montpellier en océanographie, écologie et gestion de la biodiversité, a très tôt eu une idée et la solution pour créer des récifs artificiels en béton bas-carbone destinés à limiter les effets de l'érosion de la mer. « Pendant mes études, j'ai intégré le pôle PEPITE, soutenu par la Métropole. J'y ai appris à développer un business plan. Cela a été la première marche qui m'a ensuite conduit au BIC où LineUp Océan a été incubé quelques années », explique le chef d'entreprise de 32 ans, désormais à la tête de trois salariés et qui annonce un million d'euros de levée de fonds.

Accélérateur d'innovation

Créée en 2012, la SATT AxLR a pour vocation de créer des passerelles entre les technologies issues des laboratoires de la recherche publique et le monde socio-économique. Cet organisme, dans lequel la Métropole de Montpellier est entrée au capital, affiche à son palmarès 120 programmes d'innovation lancés, 30 millions d'euros investis, 50 start-up et plus de 100 emplois créés. Le domaine de la santé représente 50 % des investissements et réalisations.

54

C'EST LE NOMBRE DE PROJETS DÉJÀ RETENUS PAR INITIUM,

l'incubateur de l'Université de Montpellier qui accompagne les porteurs de projets innovants (étudiants, doctorants, chercheurs) autour de trois piliers « Nourrir – Soigner – Protéger ».

INNOVATION

Le BIC couve les jeunes pousses

Depuis 2023, le Business & Innovation Centre dispose d'un troisième pôle, après Cap Alpha à Clapiers et l'espace Gisèle Halimi à la Mosson. Il se trouve à la Halle de l'innovation, située dans le quartier Cambacérés à Montpellier. Il y abrite et accompagne des entreprises en incubation et en accélération. Les créateurs d'entreprises innovantes y bénéficient durant plusieurs années de formations, conseils et mise en réseau. Acteur précurseur de l'innovation depuis 1987, le BIC de Montpellier est classé parmi les meilleurs incubateurs d'Europe. Un atout précieux pour les start-up montpelliéraines. Le projet « BIC on Campus », prévu pour 2030, vise à renforcer cette dynamique en intégrant un nouveau bâtiment dédié à l'entrepreneuriat sur le campus universitaire de Triolet.



© Polytech

CHALLENGE

Trouver l'idée

C'est devenu une tradition. Chaque année, l'école Polytech Montpellier, en partenariat avec le BIC, organise son challenge pour ses 200 étudiants ingénieurs de 5^e année. Répartis en équipes pluridisciplinaires, ils mobilisent créativité et compétences pour inventer une solution. Cette année, le thème était de trouver des réponses aux enjeux environnementaux liés au plastique. Un rendez-vous auquel participent les entreprises, toujours en quête de nouvelles idées.

Des campus en pleine mutation

Infrastructures et équipements publics, transports en commun, pistes cyclables... Ces projets, qui accompagnent les réalisations structurantes du Plan Campus, contribuent à améliorer l'attractivité des campus pour les étudiants, les enseignants et les chercheurs, mais bénéficient aussi aux habitants de Montpellier. Ces campus sont pleinement connectés à la ville. Ils deviennent des lieux ouverts, accessibles et inclusifs, répondant aux enjeux de la transition écologique et solidaire.



© F. Damerjil



© F. Damerjil



© F. Damerjil



© Crous Occitanie

06. SERVICES DE PROXIMITÉ

LOGEMENTS ET CRÈCHE POUR FACILITER LA VIE DES ÉTUDIANTS

Financés par le CROUS et soutenus par la Métropole, 290 nouveaux logements étudiants ont vu le jour en septembre, sur le site de la cité U' Voie Domitienne. Avec des espaces de vie, de nouveaux bureaux (à la place des anciens locaux déconstruits), l'aménagement des espaces extérieurs (voiries, stationnements, clôture et espaces verts)... Et bientôt, une crèche sur le campus de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, projet qui symbolise l'engagement de la Métropole à soutenir la parentalité au sein de la communauté universitaire.

05. ESPACES VERTS

VÉGÉTALISATION DU PARVIS DU CAMPUS ELSA TRIOLET

Renommé du nom du mathématicien Alexander Grothendieck, le nouveau parvis de la faculté des sciences du campus Triolet a été inauguré le 15 mai dernier. Cette vaste esplanade végétalisée a fait l'objet de travaux de réaménagement : pose d'un revêtement en béton désactivé et désimperméabilisation du sol pour laisser couler l'eau facilement, réalisation d'une piste cyclable vers l'avenue Paul-Parguel et la place Jean-Baumel et création de grands îlots verts de détente. Des plantations d'arbres sont prévues en ce mois de novembre pour créer une canopée. À ces travaux, s'ajoutent le renouvellement de l'éclairage public, l'installation de racks à vélos et de bandes de guidage pour les personnes à mobilité réduite. Ce projet de 1,8 million d'euros financé par la Métropole vise à renforcer la qualité de vie sur le campus.



© F. Damerjil

01. TRAMWAY

LA LIGNE 5, AXE CENTRAL DU CAMPUS

La future ligne 5 de tramway qui se connectera en 2025 avec la ligne 1, au niveau de l'arrêt Saint-Éloi-Dr Pezet, est un axe central de transformation du campus. Comme la gratuité des transports mise en place le 21 décembre 2023, elle améliorera la vie de milliers d'étudiants en termes de mobilité, d'accessibilité et de pouvoir d'achat. Une des priorités de la Métropole est de renforcer les infrastructures pour accroître l'excellence et l'attractivité des pôles de recherche sur le territoire.

02. MOBILITÉS ACTIVES

UN MAILLAGE DE VOIES PIÉTONNES ET CYCLABLES

La transition vers des campus durables passe par des modes de mobilité active, respectueuse de l'environnement en créant un maillage de voies piétonnes et cyclables. La Métropole encourage l'usage du vélo grâce à des aides financières et a créé de nouvelles pistes cyclables sécurisées autour des campus, notamment route de Mende (1,3 M€), rue du Truel, entre les deux facultés (1,6 M€). L'aménagement d'une desserte cyclable rue Émile Jeanbrau, jusqu'au théâtre de la Vignette, est à l'étude. La Métropole prévoit de créer 1 650 places de stationnement vélos, dont 950 arceaux sur le Campus Triolet et 450 sur le Campus Paul-Valéry.



© F. Damerjil

03. ESPACE PUBLIC

REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA VOIE DOMITIENNE

Dans le cadre de la ligne 5 de tramway, l'ancien parking a été transformé en espaces verts de 2 000 m² pour les étudiants et les habitants du quartier. Des canalisations ont été installées de la place Domitienne jusqu'à la station Arago pour changer les réseaux d'eau potable qui dataient de 1937 pour les plus anciens et alimentent 13 communes de la Métropole à partir de la source du Lez. Un bassin de rétention de 4 500 m³ a été aménagé pour limiter les inondations lors des fortes pluies. Cette place a été renommée en mémoire de l'historien Marc Bloch.

04. ÉQUIPEMENT

L'ATRIUM, UN NOUVEAU LIEU DE VIE

C'est un nouveau lieu de culture ouvert à tous. L'Atrium de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, inauguré le 9 juillet, est un projet emblématique de l'Opération campus qui ouvre largement l'université sur le quartier et sur la ville. Un nouvel équipement phare pour l'étude, les échanges, la culture qui sera desservi par la ligne 5 de tramway et qui bénéficie de l'aménagement de la place de la Voie Domitienne. Étudiants, enseignants, chercheurs, grand public peuvent accéder à cet équipement de 15 000 m². Sur quatre niveaux, l'Atrium dispose d'une bibliothèque universitaire, d'un auditorium de 150 places, d'une salle d'exposition et d'espaces de travail. Coût de l'Atrium : 55 millions d'euros cofinancés dans le cadre de l'opération Campus.

Améliorer la vie des étudiants

Montpellier aspire à devenir un modèle en matière d'accompagnement des étudiants et offre des conditions de vie favorables, notamment en matière de santé et d'accès aux activités culturelles. La lutte contre la précarité étudiante est au cœur de cette démarche.



La Ma.P, l'unité mobile de prévention santé, mise en place par la Ville de Montpellier intervient tous les mois sur les campus pour améliorer la prévention et l'accès aux soins des étudiants. Ces initiatives visent à renforcer le suivi sanitaire des jeunes, avec un soutien particulier pour les problématiques de santé mentale liées aux études.



© C. Maïson



© C. Maïson



Dans le cadre de la semaine de réduction des déchets, la Métropole organise chaque année des distributions de protections hygiéniques lavables aux étudiantes. En tout, 1 000 kits de culottes menstruelles, cups ou serviettes lavables sont distribués gratuitement dans différents restaurants universitaires. Les prochaines auront lieu les 18 et 19 novembre aux Restos U' Triolet et Vert bois.

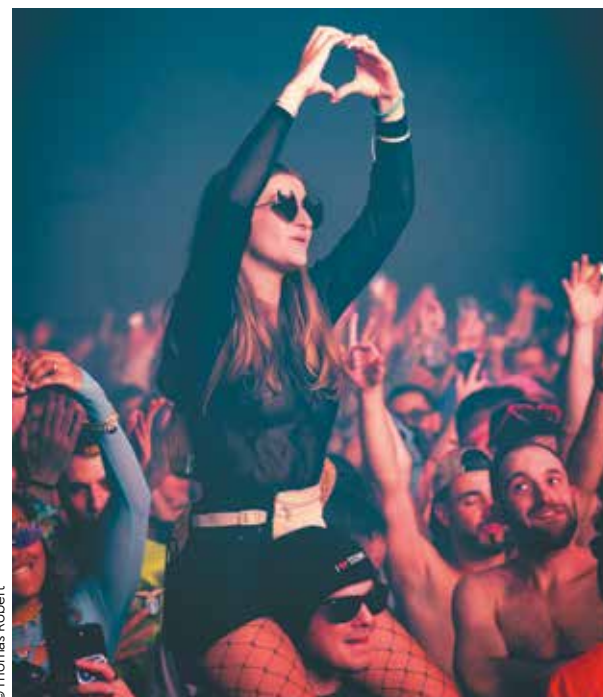


© Etienne Pierra



À l'initiative du Crous et en partenariat avec la Ville de Montpellier, la plateforme Yoot permet à tous les étudiants de bénéficier de tarifs préférentiels sur de nombreux spectacles, concerts et autres festivals sur le territoire montpellierain. Une adhésion de 9 euros est demandée pour l'année.

Yoot.fr



© Thomas Robert



Des distributions de colis alimentaires sont effectuées un samedi sur deux au Relais de la solidarité alimentaire (147 avenue de Boirargues à Montpellier) par l'association Cop1, soutenue par la Ville de Montpellier. Lors de chaque distribution, 200 colis sont remis aux étudiants n'ayant pas accès aux aides du Crous (étrangers, non-boursiers).

Ouverture sur la société et vers le monde

L'Université de Montpellier et la Métropole promeuvent une culture scientifique accessible à tous via notamment le réseau des médiathèques, le Zoo de Lunaret et l'Écolothèque. Elles s'enrichissent également de la présence de nombreux étudiants étrangers qui participent pleinement à l'excellence universitaire.

La science accessible aux citoyens

L'Université de Montpellier en étroite collaboration avec la Métropole a été labellisée « Science Avec et Pour la Société » (SAPS) pour son engagement dans la diffusion des savoirs scientifiques. « Cette reconnaissance nationale vise à rapprocher la science du public. Notre rôle est de semer des graines », explique Isabelle Parrot, vice-présidente de l'Université de Montpellier déléguée à la diffusion de la culture scientifique. Grâce notamment au réseau des médiathèques, formidable vecteur de transmission.

Mosson, territoire des sciences

« Nos médiathèques constituent le premier réseau de lecture publique français à s'engager comme réseau des médiathèques et de la culture scientifique, précise leur directeur, David-Jonathan Benrubi. La médiathèque Jean-Jacques Rousseau jouera ainsi un rôle de centre des sciences à la Mosson, tête de file sur la culture scientifique. Un programme sera co-développé entre 2025 et 2026 par le service culture scientifique de l'Université de Montpellier et celui de la Métropole, avec le déploiement d'activités, de résidences autour de la culture scientifique dans ce quartier prioritaire de la Ville. » Des activités complémentaires aux initiatives des Petits Débrouillards, aux actions de UniverlaCité, où des chercheurs universitaires vont dans les établissements scolaires à la rencontre des élèves des quartiers éloignés, ou encore « La science rend des contes » qui favorise des rencontres entre des conteurs et des chercheurs. « Nous avons beaucoup d'échanges avec la direction du réseau des médiathèques et de la culture



© F. Damerdji

scientifique, mais aussi la direction déléguée à la médiation écologique, qui intègre notamment le Zoo de Lunaret, l'Écolothèque... », s'enthousiasme Isabelle Parrot.

Des événements pour tous

Agora des Savoirs, Fête de la science, Festival Va savoir, Festival Sud de Sciences... En portant ou soutenant ces manifestations et événements scientifiques, la Ville et la Métropole de Montpellier participent à la diffusion de la culture scientifique. Elles initient également des actions au croisement des arts et des sciences comme avec la programmation à l'espace Dominique Bagouet de l'exposition Végétal Art Collection d'Ursula Caruel jusqu'au 5 janvier.

Rayonnement international

La Métropole aspire à créer un environnement favorable à l'accueil des étudiants et chercheurs au niveau international afin de favoriser les échanges et la coopération avec les universités.



© Shutterstock

Chengdu

Avec Chengdu (1^{er} jumelage franco-chinois signé en 1981), la Métropole a renouvelé un accord général de coopération technologique. Du 18 octobre au 1^{er} novembre, une délégation s'est rendue à Chengdu, pour visiter notamment l'université UESTC.

Sherbrooke

Depuis une vingtaine d'années, les Universités de Montpellier et Sherbrooke au Canada, ville jumelle, se retrouvent une année à Montpellier, une autre à Sherbrooke, pour encourager les coopérations entre chercheurs et enseignants.

Avec l'Europe

Autres échanges, avec Heidelberg en Allemagne. Un jumelage créé en 1961 grâce aux relations entre les universités des deux villes. Par ailleurs, l'Université de Montpellier est membre de l'alliance d'Université européenne CHARM-EU depuis 2019, aux côtés de huit universités prestigieuses en Europe. Elle vise à offrir de nouvelles opportunités d'apprentissage, de recherche et d'innovation à leurs communautés, tout en contribuant à l'excellence européenne et au rayonnement mondial de l'enseignement supérieur et de la recherche en Europe.

10 000

C'est le nombre d'étudiants internationaux à Montpellier. 40 % des doctorants de Montpellier sont des étrangers.